



L'AIR ET NOUS

CONCERTATION, SURVEILLANCE ET INFORMATION SUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

ÉDITO

Le 25 juin dernier, AIR LR a tenu son Assemblée Générale annuelle. Cette journée, capitale pour l'association, est l'occasion pour chaque membre de s'exprimer sur les actions menées et à venir. Ce rendez-vous a également été marqué par le renouvellement des membres du Conseil d'Administration de l'association, prévu tous les trois ans.

Je tiens à remercier chaque adhérent et chaque administrateur pour son implication et sa participation active, conditions nécessaires pour garantir l'indépendance de l'association et la mise en œuvre des actions décidées en Conseil d'Administration.

Grâce à votre confiance et votre soutien, j'ai de nouveau le plaisir et la responsabilité de présider AIR LR, poste que j'occupe depuis 1992 et qui me permet de maintenir mon engagement à vos côtés.

2015 s'annonce comme une année à forts enjeux (mise en œuvre de nouvelles mesures préfectorales, début de l'élaboration du 3^e PRSQA, COP21...) confirmant le rôle majeur des acteurs du territoire dans la prise en compte de la problématique « Air ». C'est ensemble que nous devons continuer à travailler afin de contribuer à améliorer la qualité de l'air de notre région.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Yves Piétrasanta
Président d'AIR Languedoc-Roussillon

LA PAROLE À



STÉPHANIE JANNIN

Montpellier Méditerranée Métropole

Vice-Présidente, Présidente déléguée de la Commission Développement et Aménagement durable du territoire
2^e adjointe au Maire de Montpellier déléguée à l'Urbanisme et l'Aménagement durable

En 2014, vous avez été élue Vice-Présidente d'AIR LR. Quel est votre rôle et pourquoi un tel engagement de votre part et de celle de Montpellier Méditerranée Métropole ?

Une collaboration étroite existe, depuis sa création, entre l'intercommunalité de Montpellier et AIR LR. En tant que capitale régionale, il est important et logique que la métropole de Montpellier s'implique fortement dans la lutte contre la pollution de l'air et soit un membre actif de la gouvernance de l'association. Montpellier Méditerranée Métropole place la qualité de vie de ses habitants au cœur de son projet métropolitain. Dans le cadre du projet d'aménagement du territoire, nous souhaitons privilégier une vision équilibrée du territoire en replaçant la Métropole dans son territoire naturel, du Pic Saint Loup à la mer, de Lunel à Sète, afin de préserver la qualité de vie des habitants et d'augmenter l'attractivité du territoire. Pour cela, la qualité de l'air représente

un enjeu majeur à prendre en compte le plus en amont possible. Cette volonté des élus de la Métropole de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air se retrouve dans les documents de planification et l'ensemble des projets mis en œuvre. L'adhésion à AIR LR permet à l'ensemble des acteurs de partager les enjeux et de participer à la concertation mise en place autour de la question de la qualité de l'air au niveau local et régional.

En tant que Présidente de la Commission Développement et Aménagement durable du territoire de la Métropole, il était naturel pour moi de m'impliquer dans cette problématique. J'ai ainsi l'opportunité de représenter l'ensemble des collectivités de la Métropole et de faire entendre leurs voix. Cela me permet également d'être au plus près de ce sujet de santé de publique et de jouer un rôle de pédagogie pour partager les connaissances acquises lors des nombreuses sollicitations, qu'elles soient officielles ou non.

“ L'ADHÉSION À AIR LR PERMET À L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE PARTAGER LES ENJEUX ET DE PARTICIPER À LA CONCERTATION ”

LA PAROLE À

Qu'apporte, selon vous, ce mode de gouvernance multipartite ?

La représentation de l'ensemble des acteurs concernés, répartis en 4 collèges, au sein de la gouvernance d'AIR LR permet une vision équilibrée des enjeux à relever en termes de qualité de l'air. La prise de conscience de ces enjeux ne peut être résolue qu'à travers une gouvernance partagée qui reflète la responsabilité collective par rapport à cette problématique. Une telle organisation offre un lieu de réflexion nécessaire, en dehors des entités administratives et sans frontière géographique ou politique, gage d'indépendance et de transparence de l'association.

En tant que collectivité, si l'on place la qualité de vie au centre du projet d'aménagement du territoire, il est primordial de prendre en compte les enjeux liés à la qualité de l'air et de s'impliquer dans la lutte contre la pollution atmosphérique.

En offrant une meilleure qualité de vie, vous augmentez l'attractivité de votre territoire. Tel est l'objectif de Montpellier Méditerranée Métropole, qui s'investit pleinement pour proposer à ses habitants une meilleure qualité de vie, ce qui passe par une meilleure qualité de l'air. Ce volet « qualité de l'air » sera également un enjeu important à préserver dans le cadre de la future grande région.

La lutte contre la pollution de l'air représente un enjeu sanitaire et économique fort pour les collectivités. Quelles sont les priorités et les ambitions d'une métropole telle que celle de Montpellier ?

Avec peu d'industries polluantes présentes dans la Métropole, le poids des transports routiers sur la qualité de l'air est très important. Consciente de cette problématique, la Métropole a déjà mis en place de nombreuses actions pour réduire les émissions de polluants de ce secteur et définit les dispositifs à mettre en œuvre pour poursuivre cet objectif : proposer de nouvelles alternatives à la voiture individuelle autres que le tramway, favoriser les contournements routiers pour réduire le trafic dans les quartiers urbains, faciliter l'utilisation de modes de transports actifs, étudier un Schéma Directeur de la Logistique en lien avec le Marché International National (MIN)...

De manière générale, la santé représente le 1^{er} pilier de la Métropole. Cet enjeu, et donc la qualité de l'air, est pris en compte dans toutes les politiques publiques que nous mettons en œuvre. Afin d'avancer sur la question de la qualité de l'air, la Métropole doit renforcer l'approche transversale des enjeux environnementaux dans ses projets de développement et renforcer également sa collaboration avec AIR LR. Parmi les nombreuses actions : le Plan de Pro-

tection de l'Atmosphère, l'intégration du volet « air » dans le Plan Climat Énergie Territorial, la mise en place d'un réseau de chauffage collectif ... Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, la Métropole mène également une réflexion concernant les nouvelles dispositions présentées en juin par le ministère en charge de l'Écologie (appel à projet « Villes respirables en 5 ans »).

Comment mieux informer les habitants de la Métropole, acteurs importants dans la lutte contre la pollution de l'air, et les sensibiliser sur cette problématique ?

Les outils numériques sont aujourd'hui incontournables et doivent être plébiscités. Grâce aux outils développés par AIR LR, le public a accès à l'information via internet, les réseaux sociaux ou une application mobile. Dans le cadre de notre collaboration avec AIR LR, des réflexions sont menées pour mettre en place des actions d'information et de sensibilisation spécifiques.

Selon moi, il est également primordial d'informer les experts, et les jeunes à qui l'on doit transmettre, dès aujourd'hui, les bons gestes à adopter. Ce sont elles, les générations suivantes, qui seront les acteurs de demain dans la lutte contre la pollution de l'air.

L'AIR DU TRIMESTRE

D'avril à juin 2015, en moyenne, 42,5 % des indices de la qualité de l'air étaient très bons à bons sur la région, 57 % moyens à médiocres et moins de 0,5% mauvais à très mauvais.

Indice	Agathois et Piscénois**	Agglomération de Montpellier*	Agglomération de Nîmes*	Agglomération de Perpignan*	Alès Cévennes**	Biterrois et Narbonnais**	Ouest de l'Aude**	Ouest des P.O**	Vallée du Rhône**
Très bon à bon 1 à 4	38 jours	40 jours	36 jours	46 jours	39 jours	47 jours	49 jours	22 jours	27 jours
Moyen à médiocre 5 à 7	53 jours	51 jours	55 jours	45 jours	51 jours	36 jours	41 jours	67 jours	64 jours
Mauvais à très mauvais 8 à 10	0	0	0	0	0	0	1 jour	1 jour	0

*Indice ATMO : calculé pour les agglomérations dont la population dépasse les 100 000 habitants sur la base des résultats de mesure de 4 polluants (dioxyde d'azote, particules PM10 et PM2,5, dioxyde de soufre et ozone)

**Indice iQa : calculé pour les agglomérations de moins de 100 000 habitants sur la base de 1 à 4 polluants

LES PICS DE POLLUTION :

Par délégation des Préfets, AIR LR a déclenché trois procédures d'information et de recommandations le 30 juin sur les départements de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales dues à des épisodes de pollution à l'ozone, polluant estival qui touche plus particulièrement les régions du Sud.

Retrouvez les indices et les pollutions en cours sur

ZOOM SUR...

... AIR LR : UNE EXPERTISE AU SERVICE DE TOUS ET UN FONCTIONNEMENT QUI GARANTIT TRANSPARENCE ET INDÉPENDANCE

AIR LR est une association loi 1901 dont le fonctionnement et la gouvernance reposent sur la représentation équilibrée de l'ensemble des acteurs concernés par les enjeux Air/Climat/Énergie/Santé, répartis en 4 collèges (État, Collectivités, Industriels, Association et Personnalités). Cette approche multipartite permet une vision globale des problématiques régionales liées à la qualité de l'air et garantit l'indépendance et la transparence du dispositif régional de surveillance.

Le 25 juin, le renouvellement des membres du Conseil d'Administration et de la Présidence d'AIR LR, prévu tous les trois ans, a eu lieu lors de la tenue de l'Assemblée Générale annuelle de l'association.

131 ADHÉRENTS
(au 31 mai 2015)



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au sein du Conseil d'Administration d'AIR LR, les 4 collèges sont représentés de façon équilibrée afin de garantir l'implication et la concertation de l'ensemble des acteurs du territoire, qui décident ensemble de la stratégie de surveillance et d'information sur la qualité de l'air mise en place au niveau régional.

1^{er} Collège : État

- Le Directeur Régional de l'ADEME
- Le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé – ARS
- Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – DRAAF
- Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL
- Le Secrétaire Général aux Affaires Régionales – SGAR

2^e Collège : Collectivités Locales

- M. ALLIER Vincent
NÎMES MÉTROPOLE (30)
- Mme IRLES Jacqueline
PERPIGNAN MÉDITERRANÉE (66)
- Mme JANNIN Stéphanie
MONTPELLIER MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE (34)
- M. PIETRASANTA Yves
COMM. DE COMMUNES NORD BASSIN
DE THAU (34)

Président : Yves PIETRASANTA
(2^e collège)

Vice-Présidente : Stéphanie JANNIN
(2^e collège)

Vice-Président : Vincent ALLIER
(2^e collège)

Vice-Président : Jean-Louis FANLO
(4^e collège)

3^e Collège : Représentants des activités contribuant à l'émission de substances surveillées

- M. COLLET Michel
UNION DES INDUSTRIES CHIMIQUES
L.R. (34)
- M. KARAM Francis
UNOSTRA L.R (Syndicat Transporteurs)
(34)
- M. MARTIN Jean-Yves
OCREAL
- M. MAESTRI Bruno
UNICEM LR (Union des Carriers) (34)

4^e Collège : Représentants des Associations et Personnalités

- M. FRANC Bruno
CPIE APIEU Montpellier (34)
- M. FANLO Jean-Louis
ÉCOLE DES MINES D'ALÈS
Laboratoire Environnement (30)
- M. MAZURIE Roland
MÉTÉO FRANCE / Fréjorgues (34)
- Prof. RIOUX Jean-Antoine
SPN L.R. (34)

Trésorier : Bruno MAESTRI
(3^e collège)

Secrétaire Général : Didier KRUGER
(1^{er} collège)

Président d'honneur : Louis BLANCHIN

ZOOM SUR...

DEVENIR PARTENAIRE ET ÊTRE UN ACTEUR IMPLIQUÉ DANS LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'AIR

AIR LR place la concertation au cœur de ses missions afin de privilégier le dialogue entre les différents acteurs, recenser leurs besoins et convenir ensemble des moyens qu'ils se donnent pour les satisfaire. Ce mode de gouvernance partagée, et cette exigence de concertation, permettent **une mutualisation des objectifs et des moyens** mis en œuvre et d'assurer la cohérence du dispositif régional. Le Plan régional de Surveillance de la Qualité de l'Air 2010-2015, qui vise à définir les actions à mettre en place en termes de surveillance de la qualité de l'air, de concertation et d'information en Languedoc-Roussillon, constitue actuellement la « feuille de route » d'AIR LR.

L'ensemble des informations produites par AIR LR est rendu public dans le cadre de sa mission d'information. Par la signature d'une convention de partenariat, l'adhésion à AIR LR permet aux acteurs du territoire de **bénéficier de services spécifiques et adaptés à leurs préoccupations**.

Pour cela, AIR LR s'appuie sur son expertise et sur l'ensemble des outils développés pour assurer la surveillance et l'information sur la qualité de l'air :

- des **dispositifs de mesure** : stations de mesures automatiques en continu 24h/24, 7j/7, remorques laboratoire mobiles, réseaux de capteurs ...
- un **inventaire régional des émissions** de polluants atmosphériques permettant d'établir des diagnostics précis et localisés sur l'ensemble du territoire
- des **modélisations haute résolution**, de l'échelle régionale à l'échelle de la rue
- des **outils de communication et de sensibilisation** adaptés aux différents publics

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS DANS LE CADRE DE DIFFÉRENTS PARTENARIATS

Étude d'impact d'aménagements urbains ou d'infrastructures de transport

Étude de l'impact sur la pollution atmosphérique et l'exposition des populations de la création de lignes de tramway sur Montpellier Méditerranée Métropole : cartographie de la pollution atmosphérique liée au trafic automobile, modélisations haute résolution de l'impact futur du projet, évaluation de l'exposition des populations...

L'AIR

Suivi des nuisances olfactives

Mise en place d'un Observatoire des odeurs, composé de réseaux de Nez bénévoles et de dispositifs de mesures temporaires, à proximité de la zone industrielle de Salindres en concertation avec tous les acteurs locaux, permettant un suivi et une meilleure identification des odeurs et de leur origine. Cet observatoire est associé aux signalements spontanés d'odeurs recueillis par AIR LR.

Accompagnement des collectivités sur la réalisation de documents de planification

Expertise et accompagnement dans la réalisation des Plans de Protection de l'Atmosphère de Montpellier Méditerranée Métropole et de Nîmes Métropole (état des lieux, évaluation de l'efficacité des actions envisagées, diagnostics territoriaux...) ou dans l'intégration du volet « air » dans le Plan Climat Énergie Territorial de Montpellier Méditerranée Métropole.

Diagnostic territorial

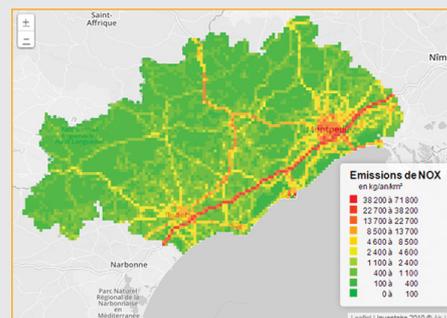
Diagnostic personnalisé des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, évaluation de scénarii prospectifs, mise en œuvre d'indicateurs de suivi, prévisions de niveaux d'émission de polluants atmosphériques, suivi et évaluation des actions entreprises...

Sensibilisation et information

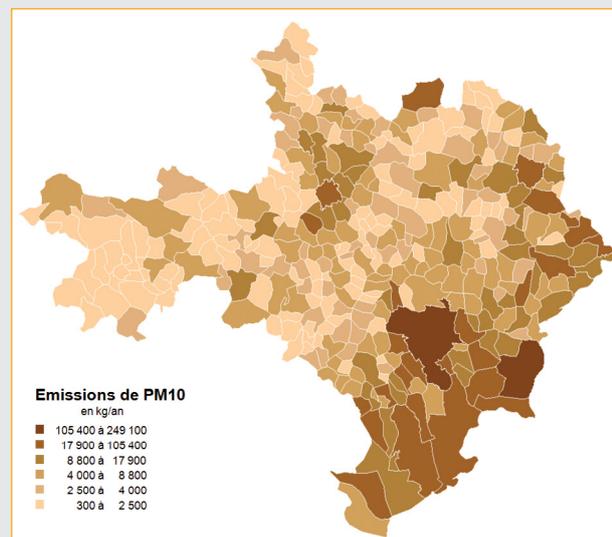
Organisation de Comités Locaux de Concertation visant à informer l'ensemble des acteurs d'un territoire sur les problématiques locales et récolter les attentes. Participation à des réunions de sensibilisation, à la demande des différents acteurs (collectivités locales, associations...).

L'EXPERTISE INDÉPENDANTE D'AIR LR AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- une compétence **scientifique et technique** pour vous accompagner dans vos démarches de qualité de l'air (documents de planification, Agenda 21, PPA, PCET, études d'impact, projets industriels...);
- des **campagnes de mesure** afin de répondre à une problématique spécifique de votre territoire;
- des outils **d'information et de sensibilisation** variés, adaptés à chaque situation et à chacun de vos besoins;
- une opportunité de **souligner votre soutien à la thématique** de la qualité de l'air et de renforcer votre implication.



Localisation des émissions d'oxydes d'azote – Hérault



Émissions de particules en suspension PM10 – Gard



L'ACTUALITÉ DE L'AIR

AIR LR DÉMÉNAGE !

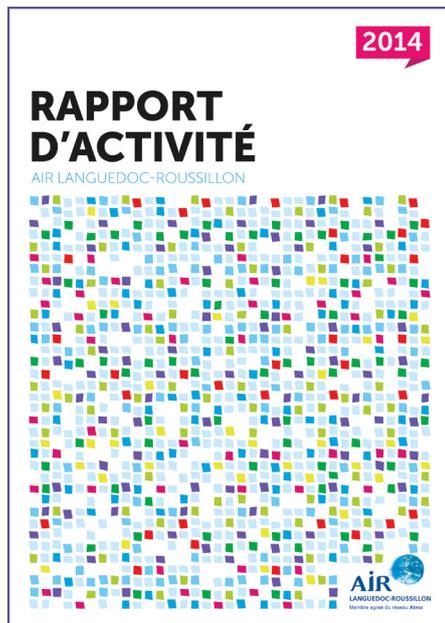
A partir du 6 juillet 2015, l'équipe d'AIR LR déménage et vous accueillera désormais dans ses nouveaux locaux situés à Pérols, au Sud de la métropole montpelliéraine. L'adresse change mais les coordonnées de vos interlocuteurs restent identiques.

AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON
10 RUE LOUIS LÉPINE
PARC DE LA MÉDITERRANÉE
34470 PÉROLS



PUBLICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

AIR LR a publié son rapport d'activité 2014 qui dresse le bilan de la qualité de l'air en Languedoc-Roussillon et par département. En 2014, la



qualité de l'air sur l'ensemble de la région reste stable par rapport à l'année précédente, la majorité des seuils réglementaires étant respectée pour les principaux polluants réglementés. En revanche, la surveillance mise en œuvre par AIR LR montre que, sur certains territoires, ces

seuils ne sont pas respectés, du fait notamment de la pollution liée au trafic routier et à l'ozone, polluant estival problématique dans les régions du Sud.

Consultez le rapport d'activité sur :

PÉRIODE ESTIVALE : PÉRIODE PROPICE À LA POLLUTION À L'OZONE

Comme l'ensemble du Sud méditerranéen, la région Languedoc-Roussillon est particulièrement affectée par les phénomènes de pollutions photochimiques, comme la pollution à l'ozone, favorisés par un fort ensoleillement et des températures élevées. L'ozone est un polluant dit secondaire, c'est-à-dire formé à partir d'autres polluants émis par les activités humaines (en particulier le dioxyde d'azote émis principalement par le trafic routier). Il présente des risques pour l'environnement et pour



la santé et fait l'objet d'une surveillance permanente, mise en place par AIR LR, qui couvre près de la moitié de la région. Comme chaque année, cette surveillance a été renforcée pour la période estivale, d'avril à octobre, période pendant laquelle la pollution à l'ozone est la plus importante.

Retrouvez les mesures en temps réel, les bons gestes en cas d'épisode de pollution et le bilan de l'été 2014 sur les liens ci-dessous :

NOUVEAU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL

Lors de la réunion du Conseil national de l'air du 2 juin, le ministère en charge de l'Écologie a présenté un plan d'action pour lutter contre la pollution de l'air. A cette occasion, la Ministre a rappelé le rôle essentiel des territoires dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire les émissions de polluants. L'objectif de ce plan : rendre les villes respirables d'ici 5 ans en réduisant de manière pérenne les niveaux de pollution. Ce plan s'appuie sur quatre grandes orientations :

- Offrir des avantages aux utilisateurs des véhicules moins polluants grâce au « certificat qualité de l'air »,
- Encourager les élus locaux à s'engager pour la qualité de l'air à travers l'appel à projets « Villes respirables en 5 ans »,
- Donner un cadre pérenne à la lutte contre la pollution grâce aux mesures du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte,
- Apporter des aides financières dans tous les secteurs concernés par la pollution de l'air.

AIR LR est au service de l'ensemble des acteurs du territoire pour les accompagner dans la mise en œuvre de ces actions.

L'OMS FAIT DE LA POLLUTION DE L'AIR L'UNE DE SES PRIORITÉS

Comme le rappelle l'OMS, la pollution de l'air extérieur est responsable, chaque année, de 4,3 millions de morts, et celle de l'air intérieur de 3,7 millions de morts. Pour la première fois, cette problématique a été débattue lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, l'OMS souhaitant accroître son action sur cette problématique. Pour agir face aux conséquences sanitaires de la pollution de l'air, qui représente, au plan mondial, le risque le plus grave en matière de salubrité de l'environnement, l'OMS a publié une résolution qui souligne le rôle central des autorités sanitaires nationales pour sensibiliser l'opinion au fait qu'une action efficace contre la pollution de l'air permettrait de sauver des vies et de réduire les dépenses de santé. Elle souligne également que les différents secteurs doivent nouer une coopération solide et que toutes les politiques nationales, régionales et locales relatives à la pollution de l'air doivent intégrer les problèmes de santé.



Retrouvez toutes les actualités sur

Contact : info@air-lr.org

Témoin d'une pollution, signalez la sur : www.air-lr.org

AIR Languedoc-Roussillon

10, rue Louis Lépine
 Parc de la Méditerranée
 34470 Pérols

Tel : 04 67 15 96 60 / Fax : 04 67 15 96 69